	Montant de la subvention
Université de Toronto (y compris le Collège d'éducation de l'Ontario et le Collège de pharmacie de l'Ontario)	931,385.10
Université Victoria (y compris le Collège Victoria et le Collège Emmanuel	161,968.75
Collège Wycliffe	3,368.95
Collège Waterloo	39,390.80
Collège de l'Assomption	56,494.70
Collège classique de Cornwall	2,591.50
	$2,591,500.00

Nouveau-Brunswick

	Montant de la subvention
Université du Sacré-Cœur	$ 9,318.60
Collège Saint-Thomas	9,569.70
Université Saint-Louis	17,074.80
Université du Nouveau-Brunswick	114,055.20
Université Mount-Allison	99,547.20
Université Saint-Joseph	29,434.50
	$279,000.00

Nouvelle-Écosse

Université Saint-François-Xavier	$ 92,409.90
Collège Sainte-Anne	4,610.25
Université Dalhousie (y compris le Collège de Pharmacie des Provinces Maritimes et l'Université de King's College)	110,850.90
École de travail social des provinces Maritimes	1,468.45
Collège Mont Saint-Vincent	20,763.20
Collège technique de la Nouvelle-Écosse	19,158.15
Pine Hill Divinity Hall	3,722.35
Couvent du Sacré-Cœur	478.10
Université St. Mary's	22,709.75
Collège agricole de la Nouvelle-Écosse	5,566.45
Université d'Acadie	52,078.75
Séminaire du Sacré-Cœur	7,683.75
	$341,500.00

Île du Prince-Édouard

Collège du Prince de Galles	$ 16,615.80
Collège St. Dunstan's	37,384.20
	$ 54,000.00

Terre-Neuve

Université Memorial de Terre-Neuve	$206,000.00

[L'hon. M. Harris.]

Sommaire de la répartition des subventions aux universités au cours de l'année financière 1955-1956

Provinces	Montant de la subvention	Nombre d'étudiants admissibles	Subvention par étudiant admissible
T.-N.	206,000	576	357.64
Î. du P.-É.	54,000	260	207.69
N.-É.	341,500	4,224	80.85
N.-B.	279,000	2,483	112.36
Ont.	2,591,500	18,801	137.84
Man.	424,500	4,180	101.55
Sask.	444,500	2,925	151.97
Alb.	533,000	3,558	149.80
C.-B.	652,500	6,563	99.42

(Le crédit est adopté.)

133. Association canadienne des consommateurs, $10,000.

M. Monteith: Une seule question à propos des crédits 133 et 134. Il y avait l'an dernier un crédit de $60,000 dont on n'a pas eu besoin cette année. Puis-je demander à quelles fins il était destiné?

L'hon. M. Harris: C'était une subvention de $60,000 destinée à l'Association canadienne des jeux olympiques, qui a été versée l'an dernier.

(Le crédit est adopté.)

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

674. Meubles et accessoires pour les ministères du gouvernement—Crédit supplémentaire, $150,000.

M. Green: Monsieur le président, il y a deux ou trois semaines, la presse a laissé entendre que le Gouvernement envisageait peut-être de réduire le programme des travaux publics pour l'année financière actuelle à concurrence de 20 p. 100 environ. L'adjoint parlementaire pourrait-il dire au comité s'il en est ainsi?

M. Maurice Bourget (adjoint parlementaire au ministre des Travaux publics): Monsieur le président, nous n'avons pas l'intention de réduire des crédits figurant au budget des dépenses. Il se peut, ainsi que l'a dit la semaine dernière la premier ministre, qu'on ne pourra exécuter certains ouvrages en raison du manque de matériaux ou de main-d'œuvre ou du coût élevé. Je ne crois pas que le ministère se propose de retrancher des travaux prévus cette année au budget des dépenses.